



PACK NVEI

Nouveaux Véhicules Électriques Individuels

PROTÈGE TES DÉPLACEMENTS ET TON BOLIDE URBAIN !

Avec le **Pack NVEI**, nous assurons tes déplacements quotidiens en vélo électrique, trottinette électrique, gyropode, gyroroue, skate électrique et hoverboard.

Si ton véhicule électrique ne roule pas au-delà de 25km/h, il peut être couvert.

Tu es ainsi protégé contre les dommages matériels et corporels que tu pourrais causer à autrui !

Le savais-tu ?

Une assurance Responsabilité Civile spécifique est obligatoire pour les usagers de Nouveaux Véhicules Électriques Individuels (NVEI).

QUE CONTIENT TON PACK ?

RESPONSABILITÉ CIVILE

Dommages corporels du tiers
(Sans limite !)

Dommages matériels du tiers
Jusqu'à 1 200 000€

Défense recours en cas de litige
Jusqu'à 10 000€

64,50€
/ AN